



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 123070

Texte de la question

Mme Annick Lepetit interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation de la cité scolaire Balzac située dans le 17^e arrondissement de Paris. Depuis le 3 novembre 2011, la vie de ce collège-lycée de plus de 2 000 élèves est rythmée par les grèves des enseignants, les manifestations des lycéens et les opérations "classes mortes" des collégiens. Le motif principal de cette exaspération est le manque visible de moyens. Plusieurs postes d'enseignants supplémentaires sont nécessaires pour que l'établissement puisse fonctionner de manière satisfaisante. Leur absence entraîne d'importants dysfonctionnements dans les emplois du temps et, surtout, une surcharge des classes préjudiciables aux élèves : 36 élèves en moyenne au lycée et 32 au collège. Plusieurs postes de surveillants supplémentaires sont également nécessaires pour assurer l'ordre dans cette cité scolaire très étendue. Les enfants issus de ce quartier classé en politique de la ville sont ceux qui subissent le plus cette pénurie, alors que ce sont vers eux que les moyens devraient être tournés en priorité. Cette situation est le résultat direct de la politique menée par ce Gouvernement au niveau national, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la suppression de 66 000 postes enseignants depuis 2007. Elle lui demande donc ce qu'il compte faire pour régler cette situation, permettre aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions et aux élèves de bénéficier de l'éducation de qualité à laquelle chaque enfant vivant sur notre territoire a droit.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Lepetit](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123070

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12437

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)